

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 2 novembre 2015 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cédric Briggs, conseiller #6
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2015
- 3.2. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 OCTOBRE 2015
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
- 5.2. RÉOLUTION VISANT À APPROUVER UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION DU LOT 5 192 542
- 5.3. RÉOLUTION VISANT À APPROUVER UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION DU LOT 5 192 744
- 5.4. RÉOLUTION VISANT À NOMMER LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2015
7. ADMINISTRATION
- 7.1. RÉOLUTION VISANT À ADOPTER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI
- 7.2. RÉOLUTION VISANT À NOMMER UN MAIRE SUPPLÉANT
- 7.3. RÉOLUTION VISANT À ADOPTER LE CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE 2016
- 7.4. RÉOLUTION VISANT À AJUSTER LE SALAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
- 7.5. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE 2015
- 7.6. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE
- 8.2. RÉOLUTION VISANT LA NOMINATION D'UN NOUVEL INSPECTEUR À LA VOIRIE
- 8.3. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE DRAINAGE DES FOSSÉS
9. INCENDIE
- 9.1. RAPPORT DU MOIS D'OCTOBRE
10. VARIA
- 10.1. REVITALISATION DE L'AGRICULTURE À BOLTON-OUEST
11. COMPTES À PAYER
13. LEVÉE DE LA RÉUNION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

19H30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#119-1115 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2015

#120-1115 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2015 soit adopté.

3.2. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 OCTOBRE 2015

#121-1115 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 10 octobre 2015 soit adopté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

+/- 12 personnes

5. URBANISME

5.1. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le rapport du Comité consultatif d'urbanisme est déposé.

5.2. RÉOLUTION VISANT À APPROUVER UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION DU LOT 5 192 542

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a reçu une demande d'autorisation adressée à la CPTAQ de la part de l'entreprise Roch Vallières Inc ;

ATTENDU QUE la nature de la demande est dans le but de procéder à une aliénation du lot 5 192 542, situé en zone agricole ;

ATTENDU QUE le propriétaire possède une propriété, constituée des lots 5 192 542 et 5 193 250 ;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité de Bolton-Ouest ;

ATTENDU QUE le projet rencontre les critères édictés à l'article 62 de la LPTAAQ;

EN CONSEQUENCE,

#122-1115 IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité recommande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'autoriser l'aliénation du lot 5 192 542.

5.3. RÉSOLUTION VISANT À APPROUVER UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION DU LOT 5 192 744

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a reçu une demande d'autorisation adressée à la CPTAQ de la part de M. John Howick ;

ATTENDU QUE la nature de la demande est dans le but d'une aliénation du lot 5 192 744, situé en zone agricole ;

ATTENDU QUE le propriétaire possède une propriété, par l'entremise de l'entreprise 97062 CANADA INC, dont le lot 5 192 744 fait partie ;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité de Bolton-Ouest ;

ATTENDU QUE le projet rencontre les critères édictés à l'article 62 de la LPTAAQ.

#123-1115 EN CONSEQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR CONSEILLER TUER
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité recommande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'autoriser l'aliénation du lot 5 192 744.

5.4. RÉSOLUTION VISANT À NOMMER LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

#124-1115 PROPOSÉ PAR CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Comité consultatif d'urbanisme soit constitué des membres suivants et de leurs mandats respectifs :

Nom	Statut	Durée du mandat
Donald Badger	Maire	<i>De facto</i>
Jacques Drolet	Conseiller	2
Cedric Briggs	Conseiller	2
Yves Lefebvre	Citoyen	2
Robyn Bryant	Citoyenne	2
Helen Rhicard	Citoyenne	2
Gilles Asselin	Citoyen	1
Christine Chaput	Citoyenne	1

6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

6.1. RAPPORT POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2015

Permis émis

6 permis ou certificats d'autorisation ont été émis en octobre 2015 pour une valeur de 441500 \$.

Inspections/ infractions

Cinq inspections de permis ont été effectuées.
Aucune infraction n'a été notée.

Autre

Rédaction de dépliants d'information sur la réglementation municipale.
Formation d'un nouveau Comité Consultatif d'Urbanisme.

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

7. ADMINISTRATION

7.1. RÉOLUTION VISANT À ADOPTER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

Attendu que le gouvernement du Québec a mis de l'avant des orientations en matière de sécurité incendie en vue d'améliorer la performance de la sécurité incendie au Québec ;

Attendu qu'en vertu de la loi sur la sécurité incendie, la MRC Brome-Missisquoi doit réviser son schéma en sécurité incendie au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité ;

Attendu que l'article 16 de la loi sur la sécurité incendie prévoit l'élaboration d'un plan de mise en œuvre qui est à joindre au schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;

Attendu que l'article 47 de la loi sur la sécurité incendie prévoit une immunité aux municipalités qui ont adopté et respecté les actions de leur plan de mise en œuvre ;

Attendu que le plan de mise en œuvre qui est intégré au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Brome-Missisquoi précise les mesures et les actions projetées en lien avec les objectifs des orientations ministérielles abordées dans le schéma conformément à l'article 10 de la loi sur la sécurité incendie ;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
APPUYÉ PAR CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

#125-1115

QUE le plan de mise en œuvre local de Bolton-Ouest du schéma de couverture de risque de la MRC Brome-Missisquoi soit adopté.

7.2. RÉOLUTION VISANT À NOMMER UN MAIRE SUPPLÉANT

PROPOSÉ PAR CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR CONSEILLER DROLET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

#126-1115

QUE le conseiller CHARTIER soit nommé la maire-suppléant pour la période du 1 novembre 2015 au 30 avril 2016 et que le conseiller VAILLANCOURT soit nommé la maire-suppléant pour la période du 1 mai 2016 au 31 octobre 2016 et QU'ils soient

nommés, pour leur période respective, les représentants pour remplacer le Maire Badger en son absence aux réunions de la MRC et que ceci leur donne le droit de vote.

7.3. RÉSOLUTION VISANT À ADOPTER LE CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE 2016

ATTENDU QUE l'article 35 de projet de la loi 82 provincial amende l'article 148 du code municipal ;

ATTENDU QUE l'article 35 dudit projet de la loi oblige le conseil municipal d'établir un calendrier des séances régulières indiquant l'heure et la date ;

ATTENDU QUE le calendrier doit être approuvé par résolution et avant le début de chaque année ;

#127-1115 EN CONSEQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
APPUYÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest approuve le calendrier 2016 tel que préparé et QUE l'heure, le lieu et la date puisse être changée conformément à la loi.

7.4. RÉSOLUTION VISANT À AJUSTER LE SALAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

#128-1115 IL EST PROPOSE PAR CONSEILLER DROLET
APPUYÉ PAR CONSEILLER CHARTIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le salaire du maire et des conseillers pour l'année 2015 et 2016 soit ajustés pour représenter ce qui suit :

	Salaire 2015	Dépenses 2015	Salaire 2016	Dépenses 2016
Maire	6 601,44 \$	3 300,72 \$	7 500,00 \$	3 750,00 \$
Conseiller	2 199,12 \$	1 099,56 \$	2 500,00 \$	1 250,00 \$

7.5. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE 2015

Le rapport du maire est déposé.

7.6. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET

La séance extraordinaire du conseil municipal portant sur le budget aura lieu le 14 décembre 2015.

8. CHEMINS

8.1. RAPPORT DES TRAVAUX DE LA VOIRIE

Travaux effectués :

- Nivelage de plusieurs chemins ;

- Travaux de changement de ponceaux ;
- Réparation/installation de panneaux de signalisation ;
- Réception des soumissions pour les travaux d'amélioration des fossés ;
- Contrat donné pour le lotissement du rond-point Maple Terrasse ;

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

8.2. RÉOLUTION VISANT LA NOMINATION D'UN NOUVEL INSPECTEUR À LA VOIRIE

#129-1115

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
 APPUYÉ PAR CONSEILLER TUER
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Ralph Bird en tant qu'inspecteur à la voirie selon les conditions suivantes :

1. Une période de probation de 6 mois.
2. Un salaire de 23,87\$/h 28 heures par semaine fondé sur 4 jours de mars à novembre et de 21 heures par semaine fondé sur 3 jours de décembre à février. Les premiers 6 mois feront exceptions et seront de 28 heures par semaines plutôt que 21 par semaine.
3. Une compensation de kilométrage de \$0.45 par kilomètre.
4. Le temps supplémentaire égale une absence du travail.
5. Date de l'emploi, le 2 novembre 2015.

8.3. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE DRAINAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite effectuer des travaux de drainage avant le printemps ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé par un appel d'offre sur invitation ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu la soumission suivante :

Entreprises	Prix
Roch Vallières inc	6 044,24\$

EN CONSÉQUENCE,
 IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER BRIGGS
 APPUYÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest signe un contrat avec Roch Vallières Inc. au montant de 6 044,24\$ taxes incluses pour des travaux de drainage tels que mentionnés dans l'appel d'offres intitulé DRAINAGE-BO-201509.

9. INCENDIE

9.1. RAPPORT DU MOIS D'OCTOBRE

13 octobre 2015
 Feu de véhicule
 3 611,00 \$
 Chargé au propriétaire

#130-1115

LE RAPPORT DU SERVICE INCENDIE EST DÉPOSÉ.

10. VARIA

10.1. REVITALISATION DE L'AGRICULTURE À BOLTON-OUEST

Une réunion sur la revitalisation de l'agriculture aura lieu le 21 novembre à 9h00.

11. COMPTES À PAYER

Solde à la banque au 30 septembre 2015	538 723,94	\$
Déboursés d'octobre 2015	159 419,57	\$
Dépôts d'octobre 2015	68 495,58	\$
Solde à la banque au 31 octobre 2015	447 799,95	\$
CPG	505 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#131-1115

PROPOSÉ PAR CONSEILLER TUER
APPUYÉ PAR CONSEILLER VAILLANCOURT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes du mois d'octobre 2015 soit approuvés et que les paiement du 2 novembre 2015 au montant de 47 989,31\$ soient émis.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

LA SÉANCE EST LEVÉE PAR LE CONSEILLER CHARTIER À 20H48.

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Donald Badger
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU LUNDI LE 7 DÉCEMBRE 2015 À 19H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

Faits saillants

Période de questions

Thomas Moore

QUESTIONS : Il y a un trou sur le chemin Foster. Aussi le passage à niveau du chemin de fer a besoin d'être nivelé. Pourriez-vous avertir la compagnie de chemin de fer ? Nous avons constaté que la qualité du gravier, lorsqu'il pleut, n'est pas bonne. Les chemins deviennent boueux. Il faut plus de gravier. Pourriez-vous réparer le pont au coin des chemins Brill et Argyll ? Pourriez-vous installer un enseigne sur le pont Mizener indiquant que le pont est étroit et il manque de visibilité.

RÉPONSE : Nous allons évaluer ces questions.

Marie-Christine Moulin

QUESTION : Quand auront nous des élections pour remplacer le poste du siège de Joann McBrine ?

RÉPONSE : L'information concernant les élections a été affiché sur l'infolettre, sur notre site internet et sur les panneaux de nos églises locales. Les élections par anticipation auront lieu le 22 novembre et le jour du scrutin le 29 novembre 2015. Les candidats en nomination sont : Bernard Coté, Lindsay Tuer et Howard Cedric Salisbury.

Liste des dépenses d'octobre 2015/ List of expenses for October 2015

Bolton Ouest / West Bolton

#	Nom/Name	Montant/Amount
6	Bell Canada	229,60 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	8 015,41 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	3 017,81 \$
46	Petty Cash	234,72 \$
51	Receveur général du Canada	1 711,58 \$
52	Ministère des finances du québec	97 268,00 \$
68	Construction DJL	2 906,14 \$
120	MASTERCARD	3 213,55 \$
128	iTeract Inc.	183,86 \$
157	ALARME inc.	218,45 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	10 049,32 \$
177	THE RECORD	117,50 \$
181	Les Pompages West Brome	201,21 \$
206	Revenu Québec	3 942,39 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17,02 \$
209	Médias Transcontinental SENC	159,02 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	314,98 \$
250	Xerox Canada Ltée	682,59 \$
276	2014 - SPA des Cantons	745,00 \$
285	Neopost Canada Ltée	44,67 \$
308	Les Conseillers Trigone inc	4 537,83 \$
309	Jacqueline Samson	33,42 \$
323	Fusion Signalisation	555,45 \$
326	Centre Elect. Informatique Knowlton	160,93 \$
330	Installations Electriques Quilliams	540,44 \$
332	Les Services d'entretien d'immeuble	6 289,13 \$
334	DEBOYCE CEMETERY	317,50 \$
335	HILLHOUSE CEMETERY	317,25 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 912,01 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 077,08 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 729,62 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1 734,12 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	1 077,08 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1 492,47 \$
110BRIC	BRIGGS CEDRIC	642,46 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	596,30 \$
130SAMJ	SAMSON JACQUELINE	477,93 \$
320ALLL	ALLEN LOREN	1 007,03 \$
320CARC	CARTIER CLAUDE	79,29 \$
320RALB	BIRD RALPH	162,50 \$
	Banque	\$ 50,00
	Total	\$ 158 062,66

